

Vie  
professionnelle

**Mardi 11 juin 2019 de 9h à 13h**

1, rue Pierre Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux

Une formation pratique en mode coaching pour approfondir les points juridiques et techniques de cette activité avec un avocat mandataire sportif renommé et reconnu.

Une formation sur mesure !

**Avec la collaboration de :**

Severine Audoubert, responsable de la commission ouverte des « nouveaux métiers du droit » du barreau de Paris, et formateur.

**Animée par :**

Jim Michel-Gabriel, avocat mandataire sportif et président de l'ADAMS.

**INFORMATION & INSCRIPTION**

<http://avocatmandatairesportif.evenium.net>

Tarif : 200€ HT / 240€ TTC \*

\* Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le [FIF-PL](#)



**Niveau 2**  
approfondissement  
des connaissances  
**4 heures validées**

*fco*  
Formation  
Continue  
Obligatoire  
Validation 2019



**L'avocat mandataire sportif**

# L'avocat mandataire sportif



**Public ciblé :** avocats ayant déjà des notions du métier concerné.

## **Méthode pédagogique :**

- atelier en petit groupe de travail sous la supervision d'un avocat pratiquant au quotidien ces dossiers ;
- mise en situation pratique et intensive sous forme de cas pratiques ;
- corrigés avec possibilité pour les apprenants de poser toutes leurs questions ;
- retour d'expérience et astuces du formateur (mode coaching).

## **Objectifs et contenu de la formation :**

- maîtriser les aspects déontologiques de la profession d'avocat appliqués au droit du sport ;
- comprendre les enjeux économiques liés au sport ;
- identifier les acteurs du sport ;
- utiliser efficacement les principes de négociation.

## **Compétences à acquérir :**

- avoir un excellent sens du contact ;
- avoir des capacités de négociation et d'écoute ;
- être rigoureux et tenace ;
- savoir faire preuve de discernement ;
- avoir des connaissances juridiques transversales ;
- accompagner son client de A à Z.

**Supports :** PowerPoint, modèles de mandats, deux cas pratiques complexes.

## PROGRAMME

# L'avocat mandataire sportif



## Jim Michel-Gabriel :

Avocat au barreau de Paris, depuis 2004, après avoir exercé le métier de juriste d'entreprise, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle, président fondateur de l'association des avocats mandataires sportifs, Jim Michel-Gabriel intervient aux cotés de l'ensemble des acteurs de l'industrie du sport (sportifs, clubs, entraîneurs, ligues, annonceurs, organisateurs d'évènements, agences de communication, etc.)

Il accompagne ses clients dans des problématiques en matière de droit du sport, droit des affaires, droit civil, droit social, droit de la propriété intellectuelle, droit pénal, droit administratif, tant en conseil qu'en contentieux.

En qualité d'avocat mandataire sportif, Jim Michel-Gabriel assiste et représente des sportifs professionnels dans le cadre de la négociation et la rédaction de leurs contrats de travail et/ou d'opérations de transfert. Plus généralement, il assure la sécurité juridique des transactions et de la protection de ses clients sportifs.

Cette nouvelle mission dévolue à l'avocat depuis maintenant un certain nombre d'années, et plus précisément depuis la loi du 28 mars 2011 n°2011-331 dite de modernisation des professions judiciaires et juridiques, permet de mettre en œuvre un accompagnement complet au profit du sportif par le biais non seulement de la représentation et de l'intermédiation mais également par le biais du conseil juridique, activité propre à l'avocat.

## BIOGRAPHIE